



REPUBLIKA Y'UBURUNDI

**DECLARATION**

DE

**M. L'AMBASSADEUR ZACHARIE GASHIMANA**

**REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**AUPRES DES ORGANISATIONS DES**

**A LA 54<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA**

**FEMME**

New York, le 08 mars 2010

**(Vérifier au prononcé)**

Monseigneur le Président

Distingués délégués

La commémoration de la mise en œuvre du Programme d'Accord de Deijing, quinze ans après son adoption, est faite au moment où le Burundi se trouve dans une période de consolidation de la paix. Cette période est marquée par des efforts considérables en matière de stabilité sociale, et de relance économique.

Au niveau des 6 principaux domaines prioritaires, les progrès sont, entre autres :

Dans le domaine de la *culture de la paix*, une analyse de la situation par rapport à la Résolution 1325 a été faite et un plan d'action a été élaboré. Une œuvre a été entreprise qui est connue de par le monde sous le nom de programme multisectoriel et est en place.

Dans le domaine de *la santé*, grâce à des mesures adéquates prises, le taux d'accouchement assistés est passé de 22,9% en 1995, 39,7% en 2000, 41,1% en 2007 à 50,5% en 2008. En vue de la diminution de la transmission du VIH de la mère à l'enfant le programme PIREMI est lancé. Au niveau de la lutte contre les violences faites aux femmes, a été lancé du nouveau code pénal révisé qui vise à améliorer la situation des victimes. Une stratégie nationale a été élaborée de lutte contre les violences basées sur le genre assortie d'un plan d'action triennal. Une étude nationale sur le sujet, un outil nationalisé de collecte des données, et une unité statistique chargée de gérer une base des données ont été mis en place.

Dans le domaine *la lutte contre la pauvreté*, le réseau stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté prévu dans la stratégie nationale sera développé sans le moindre compromis. Une attention particulière sera accordée au genre, afin de garantir la pleine participation de la femme à la prise de décisions, au choix des actions prioritaires et plus spécialement à leur mise en œuvre. Ainsi les outils de développement communautaires de la plupart des programmes de développement comprennent au moins 40% de femmes. Le principal défi est de garantir que les fonds alloués aux crédits consistent

